



# Tiercelet Info Rapide n°17

## **SPECIAL AIRE DE GRAND PASSAGE (AGP) Rencontre avec le Sous-préfet**

Tout d'abord revenons sur le référendum du 11&12 juillet dernier. Vous avez été 240 à soutenir la motion votée le 24/06/22 par le Conseil Municipal. Compte tenu que le vote se déroulait en semaine et en période de vacances, on peut dire que ce référendum a été une réussite. Nous tenions à vous remercier pour votre participation et votre soutien.

### **Rencontre avec le Sous-préfet le mercredi 20 juillet à Briey**

Au départ c'était le Sous-préfet qui devait venir à Tiercelet mais par la suite le lieu de la réunion a été modifié à sa demande. Le Maire s'est donc rendu à cette réunion accompagné par le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> adjoint.

### **Situons le contexte (dixit le courrier du Sous-préfet)**

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage prescrit la création d'une aire de grand passage (AGP) qui incombe aux 3 intercommunalités : Grand Longwy Agglomération, Pays-Haut Val d'Alzette (Villerupt/Audun-le-Tiche) et Terre Lorraine du Longuyonnais.

A ce jour, aucun terrain n'a été identifié pour la réalisation d'une aire pérenne. Cependant, la possibilité de la **création d'une AGP à caractère transitoire** semble possible sur la parcelle OX584\* située sur la commune de Tiercelet. Cette option permettrait de **répondre temporairement à l'obligation** qui incombe aux 3 Intercommunalités.

*\*Pour info, cette parcelle appartient à l'Etat qui l'avait achetée pour y construire notamment une station service et produits locaux.*

### **Quelle a été la position du Maire et des Adjoints ?**

Nous avons défendu, point par point, la motion du 24 juin soutenue massivement par la population. Nous nous sommes positionnés fermement contre l'installation d'une AGP sur le territoire de Tiercelet.

Nous avons fait remarquer que, sur le territoire des Intercommunalités concernées, il y avait de nombreuses friches industrielles plus à même de recevoir une AGP, plutôt que de consommer 5 hectares de terres agricoles à Tiercelet. Bref les arguments ne manquent pas pour refuser une AGP à Tiercelet, encore faut-il que les autorités soient sensibles à nos arguments.

### **Quelle est la position du Sous-préfet ?**

Le Sous-préfet assure nous avoir entendus, serons-nous écoutés ? Là est la question.

Le Sous-préfet en appelle à la responsabilité des élus des Intercommunalités en disant qu'il appartient aux élus de prendre leurs responsabilités, de s'entendre pour trouver un ou plusieurs terrains susceptibles d'accueillir une AGP.

Le Sous-préfet précise que pour le moment rien n'est décidé, qu'il attend d'éventuelles propositions de la part des intercommunalités mais que le temps presse.

### **Plusieurs cas de figure possibles**

Avant d'aborder les différents cas de figure, voyons quelles sont les positions des différentes Intercommunalités.

Villerup/Audun se désintéresse de la question car ils cherchent à intégrer le schéma départemental mosellan.

Le Longuyonnais ne veut rien savoir, c'est un NON catégorique de leur part

**Cas n°1. Consensus général des Interco!** Les Intercommunalités s'entendent pour proposer un ou plusieurs terrains (mais pas à Tiercelet) et tout le monde est content, surtout nous.

**Cas n°2. Pas de consensus des Interco et pas d'AGP!** Les Intercommunalités ne parviennent pas à s'entendre et aucune AGP ne voit le jour. Dans ce cas le Sous-préfet attire notre attention sur le fait que la problématique de l'accueil des gens de voyage ira en empirant.

**Cas n°3. Pas de consensus des Interco mais l'Etat intervient !** Mauvais pour nous. Les Intercommunalités ne parviennent pas à s'entendre alors l'Etat met les pieds dans le plat et décide de mettre l'AGP à Tiercelet puisque le terrain lui appartient. Dans ce cas nous défendrons les intérêts de notre commune auprès des instances compétentes.

**Cas n°4. Trahison de l'Agglomération du Grand Longwy (AGL)!** La réalité du moment. Villerupt/Audun/Longuyon ne voulant rien savoir, voilà une opportunité pour l'Agglomération du Grand Longwy et son président de se faire bien voir sur le dos des autres et celui de Tiercelet en particulier. Voilà une opportunité pour le président de l'Agglomération du Grand Longwy (qui est maire de Mont-Saint-Martin) de déplacer les gens du voyage ailleurs que sur son territoire communal. C'est l'Agglomération du Grand Longwy qui a signalé le terrain de Tiercelet comme pouvant recevoir l'AGP. Tout ceci a été décidé en catimini, dans le dos de notre Maire qui est pourtant 2<sup>ème</sup> vice-président à l'Agglomération du Grand Longwy. Notre Maire a été mis devant le fait accompli, une première fois lors du conseil communautaire du 30 septembre 2021. Nous avons été trahis par l'Agglomération du Grand Longwy.

Vous l'aurez compris, la situation n'est pas à notre avantage mais nous ferons tout ce qui est possible pour empêcher l'installation de l'AGP à Tiercelet.

Le Sous-préfet a suggéré de rencontrer en septembre les élus de l'Agglomération du Grand Longwy pour revoir la question.

Pour conclure, le Sous-préfet nous a clairement fait comprendre qu'il détenait les cordons de la bourse des subventions et qu'ils se délieraient selon que les communes coopèrent ou pas...

Des subventions nous en avons un grand besoin tellement il reste à faire dans la commune alors que faire ? Tel Don Quichotte nous battre contre des moulins à vent et là, adieu à tous nos projets, ou rentrer dans le rang pour espérer une part du gâteau ?

Mais pour l'instant restons optimistes car rien n'est encore décidé. Nous suivons le dossier avec une attention particulière et nous vous informerons de son évolution.